BILAN ACTIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros — Edité le 19/08/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 150	3 682	469	0,01	1 060	0,03
Autres immobilisations corporelles	348 210	248 098	100 112	2,37	126 316	3,92
Immobilisations en cours	26 587		26 587	0,63		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	7 084		7 084	0,17	6 934	0,22
TOTAL (I)	***386 032***	***251 779***	***134 252***	3,18	***134 310***	4,17
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	210 640		210 640	5,00	302 653	9,39
En cours de production de biens						
En cours de production de services	227 954		227 954	5,41	70 325	2,18
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	32 570		32 570	0,77		
Clients et comptes rattachés	226 810	28 886	197 924	4,70	126 455	3,92
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 129		1 129	0,03	11 614	0,36
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	513 416		513 416	12,18	320 350	9,94
. Autres	1 559 466		1 559 466	36,99	2 189 310	67,95
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 277 406		1 277 406	30,30	50 000	1,55
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	56 407		56 407	1,34	11 456	0,36
Charges constatées d'avance	4 185		4 185	0,10	5 400	0,17
TOTAL (II)	***4 109 983***	***28 886***	***4 081 097***	96,82	***3 087 565***	95,83
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***4 496 015***	***280 666***	***4 215 349***	100,00	***3 221 875***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Présenté en Euros — Edité le 19/08/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 100 000)	**100 000**	2,37	**100 000**	3,10
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	10 000	0,24	10 000	0,31
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***517 748***	12,28	***362 001***	11,24
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	17 852	0,42	13 529	0,42
TOTAL(I)	***645 600***	15,32	***485 530***	15,07
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	297	0,01	3 801	0,12
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	648 554	15,39	509 721	15,82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 697 231	63,99	2 035 573	63,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel			828	0,03
. Organismes sociaux	33 211	0,79	34 418	1,07
. Etat, impôts sur les bénéfices	174 091	4,13	55 705	1,73
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	8 837	0,21	86 884	2,70
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 867	0,09	5 753	0,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 661	0,09	3 661	0,11
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***3 569 749***	84,68	***2 736 345***	84,93
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***4 215 349***	100,00	***3 221 875***	100,00

A.WILCO

Société par Actions simplifiée à associée unique
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 2103 Route des Quarante Sous
78630 ORGEVAL
R.C.S : 378 006 969 RCS VERSAILLES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2026
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIEME RESOLUTION

Résultat – Affectation

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2025** faisant ressortir un bénéfice de **517 747,61** Euros.

L'associée unique décide d'affecter le résultat de **517 747,61** Euros, de la façon suivante :

- En totalité à titre de distribution de dividendes pour un montant de **517 747,61** Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/12/2024	**362 001 Euros**		
31/12/2023	**822 387 Euros**		
31/12/2022	**2 068 482 Euros**		

- Depuis le 1er janvier 2026, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 31,4%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 18,6 % de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, (i) les présentes décisions sont signées électroniquement par le représentant légal de la Société, via YouSign, service conforme au règlement eIDAS (UE) 910/2014, et (ii) les présentes décisions sont signées par voie électronique par le représentant légal de la Société en toute connaissance de la technologie utilisée et de ses conditions générales, et par le représentant légal de la Société renonce par conséquent à toute réclamation et/ou action en justice afin de remettre en cause la fiabilité de ce système de signature électronique et/ou son intention de signer les présentes décisions. La remise d'une copie électronique des présentes décisions directement par YouSign à son signataire constitue une preuve suffisante et irréfutable des décisions adoptées.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des décisions tenu au siège social et un exemplaire original signé par l'associée unique sera conservé dans les archives de la Société.

Signé électroniquement,
Extrait certifié conforme,

La Présidente
Signature Présidente

